

4. ALUPSE asbl – Rapport d'activité 2018 (Association Luxembourgeoise de Pédiatrie Sociale)

1. Structure

L'Association Luxembourgeoise de Pédiatrie Sociale, en abrégé ALUPSE, est une association sans but lucratif, créée en 1984, à l'initiative du Dr. Seligmann et de l'UNICEF Luxembourg. L'association a pour objet la promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance infantile ainsi que son traitement et diagnostique. Depuis le 5 juillet 2002, l'ALUPSE est reconnue d'utilité publique. Les bureaux de l'association se trouvent à Luxembourg-Gasperich. L'ALUPSE offre 3 services multidisciplinaires : le service Médical, le service ALUPSE-Dialogue et le service ALUPSE-Bébé.

1.1 Le service Médical de l'ALUPSE

Le service médical de l'ALUPSE a été créé au sein de l'ALUPSE a.s.b.l en juin 2014 avec l'engagement à temps plein d'une pédiatre sociale. La pédiatre sociale est la chargée de direction de l'ALUPSE. La pédiatre sociale a la responsabilité d'élaborer, de coordonner et de mettre en place les objectifs de l'ALUPSE au niveau national. Le service médical de l'ALUPSE collabore étroitement avec les 4 maternités des hôpitaux du pays, en permettant la détection et la mise en place d'une prise en charge précoce des situations à risque social en phase périnatale.

1.2. Le service ALUPSE-Dialogue

Le service Dialogue est un service de consultations psychologiques et de thérapie composé dans sa majorité par des psychologues. Ces professionnels sont spécialisés en thérapie systémique et familiale, en psychothérapie et consultations psychologiques et dans la prise en charge des enfants et adolescents et jeunes adultes jusqu'à 21 ans, victimes de violence psychologique, physique, sexuelle ou ayant vécu des situations traumatiques. Ce service fonctionne depuis 1995.

Le service d'ALUPSE-Dialogue accompagne les personnes en souffrance et a pour objective la protection de l'enfant et la mise en place de mesures de prévention contre la violence.

1.3. Le service ALUPSE-Bébé - Soutien du lien parents-enfants

Le service Bébé est un service spécialisé d'aide à domicile. Il fonctionne depuis février 2007 et il est composé par une équipe multidisciplinaire de professionnels du domaine social, pédagogique, psychologique et paramédical. Le service s'adresse aux futurs parents et à des femmes enceintes ou venant d'accoucher qui vivent dans la précarité, souffrent de troubles psychiatriques, connaissent l'exclusion sociale ou d'autres problématiques qui mettent leurs capacités parentales à risque. ALUPSE-Bébé peut intervenir jusqu'à ce que l'enfant ait 3 ans.

L'équipe est spécialisée dans la promotion du lien parents-enfants et dans le soutien parental en situation de crise familiale aigue.

2. LE PERSONNEL AU 31.12.2018

Service Médical

- 1 pédiatre 40 heures par semaine
- 1 pédiatre 40 heures par semaine (recherche d'un médecin en cours)
- 1 assistante sociale 40 heures par semaine (intégrée au service ALUPSE-Bébé)
- 1 assistante sociale 32 heures par semaine (intégrée au service ALUPSE-Bébé)

Service ALUPSE-Dialogue

- 2 assistantes sociales : 35 heures et 25 heures par semaine
- 4 psychologues : 40 heures, 40 heures, 30 heures et 25 heures par semaine
- 2 secrétaires : 25 heures et 20 heures par semaine (ce dernier à.p. du 1.10.2018)

Service ALUPSE-Bébé

- 1 assistante sociale : 32 heures (en congé de maternité et congé parental)
- 1 sage-femme : 40 heures par semaine
- 1 psychologue : 40 heures par semaine

3. LES FINANCES

En 2018, le Ministère de la Santé a pris en charge 8 ½ postes : 2 postes de pédiatres sociaux, 2 postes d'assistants sociaux, 4 postes de psychologues et ½ poste d'employé administratif.

3 postes sont à charge de l'asbl ALUPSE et financés par des dons.

4. RAPPORTS D'ACTIVITE

En 2018 le service Médical de l'Alupse avec son projet de pédiatrie sociale, a continué à se développer et à avancer dans son intégration dans les maternités du Grand-Duché. Les réunions hebdomadaires avec les équipes multidisciplinaires des maternités sont devenues les lieux de rencontre et des échanges des professionnels de la petite enfance.

La communication avec le Tribunal de la Jeunesse, le Parquet, le SCAS et la Police est bien établie, ainsi qu'avec des autres services et associations qui travaillent avec la petite enfance : Service de Parentalité de Jugend- an Drogenhëllef, ONE, Arcus – Service d'Aide Familiale et d'Aide Socio-Educative, Services de Placement Familial (Arcus et Croix Rouge), Stëmm vun der Strooss, La Ligue Médico-Sociale, etc.

En 2018, il y a eu 1 enfant secoué (arrivé à travers des urgences) au Grand-Duché de Luxembourg.

Le recrutement d'un deuxième médecin est actuellement en cours.

5. Les situations prises en charge par le service Médical de l'ALUPSE

En 2018, un total de 169 patients ont été vus par le service Médical de l'Alupse.

Les demandes de consultations médicales proviennent du milieu médico-psycho-social. Des projets mère-enfant sont mise en place pendant les consultations multidisciplinaires, qui ont régulièrement lieu au sein des 4 maternités du Grand-Duché.

Un total de 132 réunions avec différents services externes ont eu lieu : Croix-Rouge, ONE, Caritas, La Ligue MS, L'Initiative Liewensufank, Jugend an Drogen Helléf, Arcus, et autres. Ces réunions ont toujours tourné autour des besoins des mineurs et leurs familles en essayant d'établir des projets parents-enfants et de prévenir ainsi des placements dans la mesure de que possible.

6. Les situations prises en charge par le service ALUPSE-Bébé

En 2018, un total de 111 familles ont été prises en charge et/ou suivies par le service ALUPSE-Bébé.

Dans 50% (56 familles) le service était déjà actif l'année précédente et dans 50% (55 familles) ont pu être prises en charge en 2018 en comparaison de 35% pour l'année précédente. Cela peut s'expliquer du fait que les demandeurs repèrent plus précisément les familles présentant les caractéristiques du public cible.

Au total, en 2018, 106 nouvelles demandes ont eu lieu. Ceci-dit 49% de situations ont du être refusés, dont, 8% par manque de personnel. Le 40% restante ne correspondait pas aux critères de sélection d'ALUPSE-Bébé.

Dans les 55 nouvelles familles, 34 situations ont été prises en charge en prénatal.

Dans 61 cas, le travail avec les familles a pu être clôturé en 2018. Le nombre total d'enfants vivant dans ces familles s'élève à 173, dont 117 enfants en dessous de 3 ans.

Les membres de l'équipe du service ALUPSE-Bébé se rendent à domicile et collaborent étroitement avec les professionnels du réseau intra- et extrahospitalier. La prise en charge peut durer jusqu'à ce que l'enfant ait 3 ans.

En 2018, l'équipe a fait 1285 interventions sur tout le territoire luxembourgeois : visites à domicile, réunions de concertation avec les familles et les professionnels, interventions d'urgence et accompagnement aux visites médicales.

7. Les situations prises en charge par le service ALUPSE-Dialogue

En 2018, l'équipe a travaillé avec 221 familles, dont 136 nouvelles familles (61%).

Au total 301 enfants vivent dans ces familles, dont 160 enfants sont porteurs de symptômes secondaires aux traumatismes produits par la violence.

Dans 115 nouvelles situations, la famille elle-même a formulé la demande pour une aide psychologique pour l'enfant.

Dans les 21 nouvelles situations restantes, un professionnel a été le demandeur pour la prise en charge d'ALUPSE-Dialogue.

De ces 136 nouvelles familles prises en charge en 2018 :

- 95 situations (70%) ont été clôturées pendant l'année 2018.
- 73 situations dont l'évaluation est positive (77%), c'est-à-dire il y a eu une bonne collaboration avec la famille, avec le réseau et une stabilisation psychologique de l'enfant.
- 41 (30%) situations dont il s'agissait d'un entretien de consultation unique pour les parents.
- 41 (30%) situations sont encore actives au début 2019.
- 3 situations ont donné lieu à un signalement à la justice.

a. Motif principal des nouvelles situations

48 % Violence sexuelle
23 % Violence physique
12 % Comportements alarmants chez l'enfant
7 % Conflits familiaux
6 % Négligence
4 % Violence psychologique

b. Age des enfants dans les nouvelles situations

160 enfants porteurs de symptômes ou de signes de souffrances secondaires au trauma.

13 % Filles de moins de 4 ans	10 % Garçons moins de 4 ans
13 % Filles de 4 à 6 ans	22 % Garçons de 4 à 6 ans
34 % Filles de 6 à 12 ans	37 % Garçons de 6 à 12 ans
26 % Filles de 12 à 16 ans	28 % Garçons de 12 à 16 ans
14 % Filles plus de 17 ans	3 % Garçons plus de 17 ans

c. Prise en charge et interventions

Dans les 136 nouvelles situations dans lesquelles l'équipe ALUPSE-Dialogue a été active en 2018, la prise en charge des familles a compris :

56 % Travail d'évaluation et gestion de la crise familiale
29 % Thérapie individuelle et familiale
15 % Collaboration avec le réseau.

Les entretiens d'évaluation se font généralement en co-thérapie (avec 2 thérapeutes).

d. Présence de la Justice dans les nouvelles situations :

Dans 60 % des nouvelles situations, la justice est présente, en tant que Tribunal de la Jeunesse et/ou Parquet - Protection de la Jeunesse et/ou SCAS et/ou Police judiciaire.

Dans 21% des nouvelles situations, un représentant de la justice a orienté la famille dans notre service.

En 2018, 228 demandes et situations ont été traitées sans ouverture d'un dossier :

- 118 consultations ont été faites par téléphone, de la part de personnes privées.
- 90 consultations ont été faites par téléphone de la part de professionnels du réseau médico-psycho-social.
- 20 supervisions avec des équipes et des professionnels du réseau médico-psycho-social.

En total, 60 nouvelles demandes n'ont pas pu être traitées par notre service par des différents raisons :

- 4 demandes ne correspondaient pas à la spécificité d'ALUPSE-Dialogue, et
- 56 demandes l'équipe thérapeutique n'avait pas les moyens humains de prendre en charge la demande :
 - 26 x envoyées vers autres services thérapeutiques (AFP, CPF, ONE, La Main Tendue, etc...)
 - 11 x envoyées vers la justice
 - 12 x envoyées vers les services de santé mentale (psychiatres, psy-jeunes, etc...)
 - 2 x envoyées vers les services de médiation
 - 5 x envoyées vers autres services (ALUPSE-Bébé / Office social ...).

8. Conclusions :

ALUPSE a.s.b.l, Association Luxembourgeoise de Pédiatrie Sociale a permis la collaboration intensive du réseau extrahospitalier avec les quatre maternités intégrées dans les hôpitaux du Grand-Duché. Grâce à ce travail multidisciplinaire et au personnel avisé et formé, ces « jeunes parents en devenir » peuvent presque instantanément être repérés. L'ALUPSE encourage ces jeunes parents de se confronter à eux-mêmes et à leur nouveau rôle parental à travers d'une mise en question et/ou une prise de conscience de leur faiblesses et leur forces.

ALUPSE-Bébé prévient la maltraitance des enfants à travers de la promotion de la bienveillance. L'âge cible, de 0 à 3 ans, est l'âge fondamental pour le développement neurologique des petits et donc de leur fonctions cognitives, affectives, sociales, motrices et intellectuelles.

ALUPSE-Dialogue continue à augmenter le nombre des familles prises en charge. Le traitement thérapeutique des patients et leur familles victimes de violence reste un sujet très délicat qui a besoin d'une intervention spécifique et ceci le plus vite que possible.

Les services Bébé, Dialogue et Médical, ne peuvent pas donner suite à toutes les demandes de prise en charge à cause du manque de professionnels.
